



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 JANVIER 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 janvier 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 février 2011

CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL
D'ARCHEOLOGUE A MI-TEMPS A LA
DIRECTION DES ESPACES PUBLICS

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 février 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : Mme Chantal BARRE

Excusés ayant donné pouvoir :

Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

**DIRECTION RESSOURCES
HUMAINES**

**CREATION D'UN EMPLOI OCCASIONNEL D'ARCHEOLOGUE A MI-
TEMPS A LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS**

Monsieur Jean-Louis SIMON Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Dans le cadre des travaux d'aménagement du centre ancien de la ville, la DRAC a sollicité une surveillance archéologique sur l'ensemble du périmètre des travaux.

La mission à assurer se compose de deux volets :

- un travail d'inventaire documentaire et historique pour une mise à plat des connaissances archéologiques sur le site historique évalué à 3 mois ;

- un suivi archéologique durant toute la période du chantier, notamment pendant les phases de terrassement. Les premiers terrassements débuteront en avril 2011.

La durée de la mission sera fonction de celle des travaux, soit 2 ans au maximum.

C'est pourquoi, il est proposé de créer un emploi occasionnel d'archéologue à mi-temps sur la base de l'article 3 alinéa 2 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée.

Ce poste sera rattaché fonctionnellement à la Direction des Espaces Publics.

La rémunération sera calquée sur l'un des échelons de la grille des attachés de conservation du patrimoine selon l'expérience professionnelle et le diplôme (master en archéologie ou équivalent).

Les crédits sont prévus au budget.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création de l'emploi occasionnel d'archéologue à mi-temps pour une durée de 2 ans au maximum.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Jean-Louis SIMON